

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 22 AVRIL 2025
Convocation du 14 avril

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux avril à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE

Etaient absents : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Bernard MICHALAK), Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Bernard ROBIDA (pouvoir à Bruno DESANDERE), Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Céline COLLET (pouvoir à Maria TREFFCON)

Etaient absents excusés : Michel THIEFAINE, Frédéric DOMON

M. Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Subvention 2025 (n°10-2025)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les subventions suivantes aux associations pour l'année 2025 :

ADAPEI – Papillons Blancs	300 €
Aînés de Dreuil	500 €
Association des Parents d'Elèves	500 €
Chés Amis de l'Gêne	500 €
Dreuil Animation	11 000 €
Souvenir Français	300 €
Football Dreuillois	1 030 €
Marylou et Léo	1 000 €

À ceci s'ajoute une participation forfaitaire de 150 € pour les associations qui participeront à la fête des associations au mois de juin

Le Maire,
Maria TREFFCON

